

COMPAGNIE DES ARCHERS SENONS

Association déclarée régie par loi du 01/07/1901

Et le décret du 16/08/1901

13 impasse du Château d'Eau

89340 VILLENEUVE-LA-GUYARD

449 431 402 00014

Agréée 02 89 112

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 29 MARS 2024

Le 29 mars 2024 à 18heures, le Conseil d'Administration s'est réuni à la salle de réunion du stade Claude Pitou sur convocation de Monsieur Denis GOUT, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Point sur l'avancement des projets 2024.
- Points sur notre trésorerie et principales dépenses à venir présenté par Sabrina.
- Préparation d'un emplacement pour Amandine sur le terrain du stade Claude Pitou.
- Définition d'une date pour le déménagement des structures de la salle au terrain.
- Préparation de l'organisation de notre compétition extérieure TAEI TAEN des 1^{ers} et 2 juin 2024 avec Championnats Départementaux TAEN sur le départ du dimanche après-midi.
- Réponses aux questions diverses.

Monsieur Denis GOUT constate la présence de :

Denis GOUT	Charles BEDOLLA
Françoise GOUT	Clément ARROBAS
André VAROQUEAUX	Sabrina CAIGNOL

Invités : Graziella BRICOUT, Christophe DUSSAULT , Alain KLEPAC, Nicolas PUERTAS

Absent excusé : Bruno POIRMEUR, Stella CROCCO, Philippe LEAL

Ouverture à 18h26

- Point sur les projets 2024

Le Président présente les actions réalisées depuis la dernière réunion et remercie les bénévoles qui ont œuvré à ces travaux :

- Réparation des spots pour compétition salle avec reprise totale des alimentations.
 - Entretien et remise en état des cibles extérieures avec protection du bois.
 - Préparation d'un emplacement stable de tir sur le terrain du stade Pitou pour Amandine.
 - Charles propose de se fournir d'une servante à plusieurs étages (style cantine). Le Président regarde ce qu'il existe à un prix correct et reviendra avec des solutions ultérieurement.
- Points sur notre trésorerie et principales dépenses à venir présenté par Sabrina.

Les dépenses dans les prochaines semaines :

Achat de 4 cibles 1200x1200x200 avec centres interchangeable de 400x400x200 et 10 centres de rechange pour la somme de 731€88 € (livraison première semaine d'avril).

Achat de 3 arcs de compétition jeunes pour environ 1100€ (livraison 8 avril).

Achat de 24 flèches flu-flu pour 244€ (livraison 8 avril).

Achat d'un miroir de tir pour 665€ (livraison mi-avril).

Soit 2740€ pour avril.

18 arcs d'initiation en remplacement des arcs actuels obsolètes pour 1746€.

Achat de 4 cibles salle AVALON 130X21 - 1X30 + 4X19 ETHAFOAM pour la somme de 1920€.

Soit pour juin : 3666€

Soit un total d'investissement de 6406€.

Les principales ressources acceptées :

Subventions municipales sur les projets 1500€.

Les principales ressources en attente

Subventions municipales sur le fonctionnement (1500€).

Subventions Départementales sur le plan de masse ou fonctionnement (demande de 1000€).

Subventions Départementales sur les projets (demande de 1000€).

Subvention FDVA (demande de 1000€).

Divers dons partenariat (en cours de négociation).

Actions à mener pour la faisabilité de ces projets :

Les commandes des arcs et cibles salle devraient être réalisées après la réception des subventions.

Point sur la trésorerie :

Compte courant : 2864.49€

Compte livret A : 8644.54€

Parts sociale Crédit Agricole : 45€

- Préparation d'un emplacement pour Amandine sur le terrain du stade Claude Pitou.

La préparation d'un emplacement stable a été réalisé sous la pluie en attente de la réalisation finale par les services de la mairie.

- Définition d'une date pour le déménagement des structures de la salle au terrain.

En attente du beau temps et l'arrêt de la pluie et des tempêtes, Le Président propose d'assurer temporairement 2 entraînements extérieur et salle durant cette période d'attente, il assurera les entraînements extérieurs les samedis de 13h30 à 17 heures et les lundis de 17 heures à 20h30 à partir du 30 avril (hormis le samedi 6 avril).

Date limite du déménagement : 13 avril 2024

- Préparation de l'organisation de notre compétition extérieure TAEI TAEN des 1^{ers} et 2 juin 2024 avec Championnats Départementaux TAEN sur le départ du dimanche après-midi.

Le Président liste toutes les actions à mener pour la préparation de la compétition extérieure des 1^{ers} et 2 juin 2024.

Chacun apporte son avis et se propose sur un des postes à assumer.

Toutes ces informations sont listées et définies dans le tableau d'organisation de la compétition envoyé à toutes les personnes concernées.

Actions à mener avec priorités :

Plan de positionnement cabane et barnum avec accès pompier : Charles Nicolas et Denis (voir Arnaud).

Tri des stramits sous les tribunes et préparation matériels compétition

Responsable : Charles, André, Nicolas et Denis.

Comptage des blasons (122, 80 et 80 pour TAEI poulies).

Responsable : Christophe

Délai : fin avril

Le Président

Denis GOUT



La secrétaire

Françoise GOUT

